



Retours d'expériences sur le littoral : paroles d'élus, paroles de scientifiques

Agnès BALTZER¹, Alain GROVEL²

1. Université de Nantes, Lab. Géolittomer/ IGARUN, UMR 6554 CNRS - LETG,
Chemin de la Censive du Tertre, BP 81227, 44312 Nantes Cedex, France.
agnes.baltzer@univ-nantes.fr
2. Centre Français du Littoral, Maison de la Mer, 1 Quai de la Fosse, 44 000 Nantes,
France.
annickalain.grovel@free.fr

Résumé :

L'Assemblée Générale du Centre Français du Littoral du 10 Février 2017, a décidé la constitution de Collèges Régionaux en son sein. Le rôle de ces collèges est d'aider les communes du littoral à mieux faire connaître leurs actions et leurs contraintes dans la Gestion Durable du Littoral.

Une première expérience a été lancée en Pays de la Loire, et, plus précisément, sur le littoral de Loire-Atlantique. Le collège était constitué ainsi :

- Un Professeur en Sédimentologie, (Université de Nantes) ;
- Un Expert en Génie Côtier, (C.F.L.) ;
- Un géologue ;
- Un historien local ;
- Un chercheur du B.R.G.M.

Des représentants de ce collège ont présenté à différents maires de communes littorales le C.F.L. comme un éditeur et un rassemblement de spécialistes du littoral, à l'écoute de leurs attentes dans ce domaine.

Cette première consultation permet de présenter quelques éléments de réponse à la double question :

- Que peuvent attendre les élus de scientifiques effectuant leurs recherches sur le littoral de leur commune ?
- Que peuvent apprendre les scientifiques des réflexions et des observations de ces décideurs locaux ?

Mots-clés :

Gestion durable du littoral, Commune littorale, Collège Régional du C.F.L., Dossier de Développement Durable du Littoral (3D.Littoral).

1. Introduction

Dans le contexte actuel, géographiquement et socio-économiquement instable, la gestion du littoral, qui revient aux communes du littoral elles-mêmes, s'avère un enjeu

Hors session

d'extrême importance. Plusieurs programmes et observatoires se sont mis en place petit à petit le long du littoral français, dont le plus ancien, le ROLNP (Réseau d'Observation du Littoral Normand et Picard, puis l'Observatoire de la Côte d'Aquitaine, et le plus récent l'OR2C (2016-2018) des Pays de la Loire (Observatoire Régional des Risques Côtiers). L'objectif de cette communication est de montrer l'importance d'établir le lien entre les expériences accumulées par les communes d'un côté et par les recherches académiques d'autre part.

1.1 Le maire et le chercheur

Le Centre Français du Littoral est né de la collaboration entre un Maire, Jean Ternisien, maire de Ouistreham et un chercheur, Jean Crepey, notre premier Président. Dans la suite de ses activités, le C.F.L. ne pouvait que rester à l'écoute des aspirations des élus communaux. C'est ainsi, notamment, que nos Journées Nationales ne se déroulent pas à Paris, mais toujours dans une commune du littoral, en alternant entre le Nord et le Sud de la France (Toulon, Dunkerque, Monaco, Caen, Dinard, Anglet, les Sables d'Olonne, La Rochelle, ...).

Mais depuis quarante ans les contraintes des uns et des autres ont bien évolué et à l'heure actuelle les acteurs scientifiques et les acteurs opérationnels ont bien du mal à communiquer. D'une part, les demandes des élus ne peuvent être comprises que par un expert parfaitement immergé dans la culture des outils réglementaires imposés aux communes, et d'autre part, la publication des travaux scientifiques nécessite une traduction intelligible par le commun des mortels.

Le C.F.L. se doit de créer, en son sein, une microstructure facilitant le dialogue et l'écoute entre scientifiques et décideurs : une autre forme de publication, distincte de la communication ou de l'article, lisible par les élus des communes littorales.

1.2 Le saros et le mandat

L'acteur scientifique travaillant sur le littoral ne considère pas la même échelle de temps que l'élu. Il a notamment toujours en mémoire la plus longue période de temps de la marée, soit 18 ans et 11 jours, le Saros ; de plus, pratiquement, la publication de ses travaux est de l'ordre de l'année, au plus bref.

Si l'élu a un mandat de 6 ans, ses électeurs ne sont généralement pas patients et exigent des solutions rapides à leurs problèmes ; les autres acteurs de la pyramide administrative sont tout aussi pressés.

C'est là qu'une microstructure de dialogue peut faciliter la production de divers écrits dont le but est de faciliter la mémorisation des faits ou des solutions tels que par exemple, des retours d'expérience de communes ayant utilisé un procédé de défense des côtes, ou, un rapport annuel d'un chercheur, véritable vulgarisation de ses travaux.

Hors session

2. Les outils règlementaires de gestion des risques côtiers

Les communes littorales sont "partie prenante", à des titres divers, de l'élaboration, de la mise en œuvre, ou sont simplement des territoires d'action, d'un grand nombre de plans, programmes et documents :

- Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (PPRN-PPR)
- Plan de Gestion des Risques d'Inondation, (PGRI)
- Programme d'Action pour la Prévention des Inondations, (PAPI)
- Plan Submersions Rapides, (PSR)
- Plan Communal de Sauvegarde, (PCS)
- Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs, (DCRIM).

Si bien souvent, l'Etat est accompagnateur, le Maire d'une commune littorale a bien conscience que sa responsabilité est engagée s'il a connaissance d'un risque. Il est donc, actuellement, avide de dialogue avec des chercheurs scientifiques.

3. L'expérience du CFL en Loire Atlantique

L'Assemblée Générale du C.F.L. du 10 Février 2017 a chargé deux membres du Conseil d'Administration de la double mission suivante :

- Mettre en place une microstructure composée d'acteurs scientifiques déjà très en contact avec les acteurs opérationnels, chargée de contacter les communes du littoral pour leur proposer les services du C.F.L., présenté comme un rassemblement indépendant de spécialistes, et un éditeur connu.
- Mettre au point, au sein du C.F.L. et des éditions PARALIA un nouveau type de publication, plus proche de la revue de vulgarisation que de l'article scientifique, avec l'aide de cette microstructure, jouant le rôle de Comité de Lecture.

La microstructure mise en place, dont la composition provisoire figure dans le résumé, porte le nom de "Collège Régional du C.F.L."

Le C.F.L. ayant déjà publié des "Dossiers", la nouvelle revue portera le nom de "Dossier de Développement Durable du Littoral", avec la présentation "3D. Littoral".

Le C.F.L., s'est mis en relation avec une commune très représentative, pour l'organisation d'une journée de séminaire réunissant les 18 communes du littoral de Loire-Atlantique, avec 2 conférences de lancement de discussion, recueil des paroles des élus, et présentation des services du nouveau Collège et de la revue 3D.Littoral.

Une enquête est lancée auprès des communes, et plus particulièrement auprès des conseillers municipaux en charge du littoral, pour préparer utilement le dialogue.

4. Conclusions

Les premiers retours sont encourageants : les élus trouvent la démarche intéressante et font déjà état d'expérimentations de leur part, de retours d'expériences qui sont restées inconnus pour les autres communes. Le blocage peut venir de nos rangs ; il n'est pas

XV^{èmes} Journées Nationales Génie Côtier – Génie Civil
La Rochelle, 29 au 31 mai 2018

rare d'entendre un chercheur expliquer que ses publications servent son avancement plus que l'avancement de la recherche. Le blocage peut exister d'une commune à l'autre, le non-partage d'expérience par exemple. En effet, le littoral doit être perçu comme un linéaire côtier et ne suit pas naturellement le découpage des communes.

Ce type de publication de communication d'expériences peut donc paraître trop simple à certains, mais il est essentiel à la montée en puissance des collaborations entre acteurs scientifiques et acteurs opérationnels du littoral.

Il y a 975 communes du littoral en France dont 885 en France métropolitaine ; la tâche est donc immense (figure 1) !

Mais en créant peu à peu des "collèges régionaux" le long de nos côtes, ce partage des retours d'expérience pourraient permettre une meilleure compréhension de l'évolution du littoral, et donc en améliorer sensiblement sa gestion.

5. Références bibliographiques et sitographiques

MTES -Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire- (2016). *Site Internet Géolittoral, Rubrique Données et Projets du Ministère, Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte*. URL : <http://www.geolittoral.developpement-durable.gouv.fr>

OR2C -Observatoire Régional des Risques Côtiers (OR2C) en Pays de Loire- (2016-2018). URL : <http://www.osuna.univ-nantes.fr/recherche/projets-de-recherche/or2c-pays-de-la-loire/>

Hors session